

LÉGISLATIVES

Francis Lalanne à Strasbourg 2

Sur le site du MEI-Les écologistes, le parti d'Antoine Waechter, le chanteur Francis Lalanne est donné comme candidat dans la 2^e circonscription de Strasbourg, avec comme suppléante une mère de famille, Valérie Thomann. Un siège convoité aussi, entre autres, par le porte-parole des Verts, Yann Wehring. Interprète de « La maison du bonheur », « La plus belle fois qu'on m'a dit je t'aime » ou encore « Fais-moi l'amour pas la guerre », Lalanne pourra déverser un peu de guimauve sur une circonscription où les affrontements seront sanglants.

« Francis Lalanne n'a pas adhéré au MEI. Nous ne l'avons pas cherché, il a fait une démarche volontaire vers nous, comme beaucoup d'autres sympathisants, venant notamment des Verts qui ont subi une très forte hémorragie », dit Antoine Waechter, très content que « le MEI devienne un lieu de rassemblement ». Le président des Écologistes a été trahi par les rédacteurs de son propre site internet, la candidature de Lalanne ne devant pas être annoncée avant son inscription à la préfecture la semaine prochaine.

C.K.

► Demain dans les DNA, les échos inédits des Chuchotements

ser ni la carte des collectivités locales, ni les finances locales. On comprend qu'avec un programme de réformes ambitieux dans beaucoup de domaines, qui mobilisera tous les syndicats et tous les conservatismes, il ne lui semble pas nécessaire de mettre aussi en émoi les élus locaux. En attendant, il se dit prêt à participer à la modernisation

en prônant pour les énergies renouvelables et le développement durable, Adrien Zeller a non seulement cherché à convaincre les élus présents que les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans ce domaine notamment; il a aussi lancé un message – un de plus – à destination du président Nicolas Sarkozy et de Brice Horte-

C'est un président de Région militant qui a défendu une vision très volontariste de la gestion des ressources énergétiques naturelles. Dénonçant certaines méthodes du lobby pétrolier et gazier, il appelle à « faire preuve d'esprit critique » pour « éviter de voir nos analyses biaisées par des éléments fallacieux ». Il

« Aujourd'hui, la forêt alsacienne est redevenue rentable »

« Retrouver une vie plus saine, ce n'est pas forcément une régression », relève Adrien Zeller, qui explique que le secteur énergétique re-

l'objectif est de labelliser des bâtiments basse consommation utilisant moins de 50 kWh/m²/an pour le neuf, soit deux fois moins que les constructions neuves actuelles. « Méfiez-vous des idées standard !, lance-t-il aux sceptiques. La citoyenneté, c'est mettre des principes en action, ce n'est pas seulement aller voter. »

Franck Buchy

Présidentielle / Surabondance de Sarkozy

Ça l'affiche mal!

■ La photo a été prise à Heiligenberg entre les deux tours de l'élection présidentielle, par Jean-Claude Poirson, documentariste. Il a introduit un recours au Conseil constitutionnel, sans illusion, pour le principe.

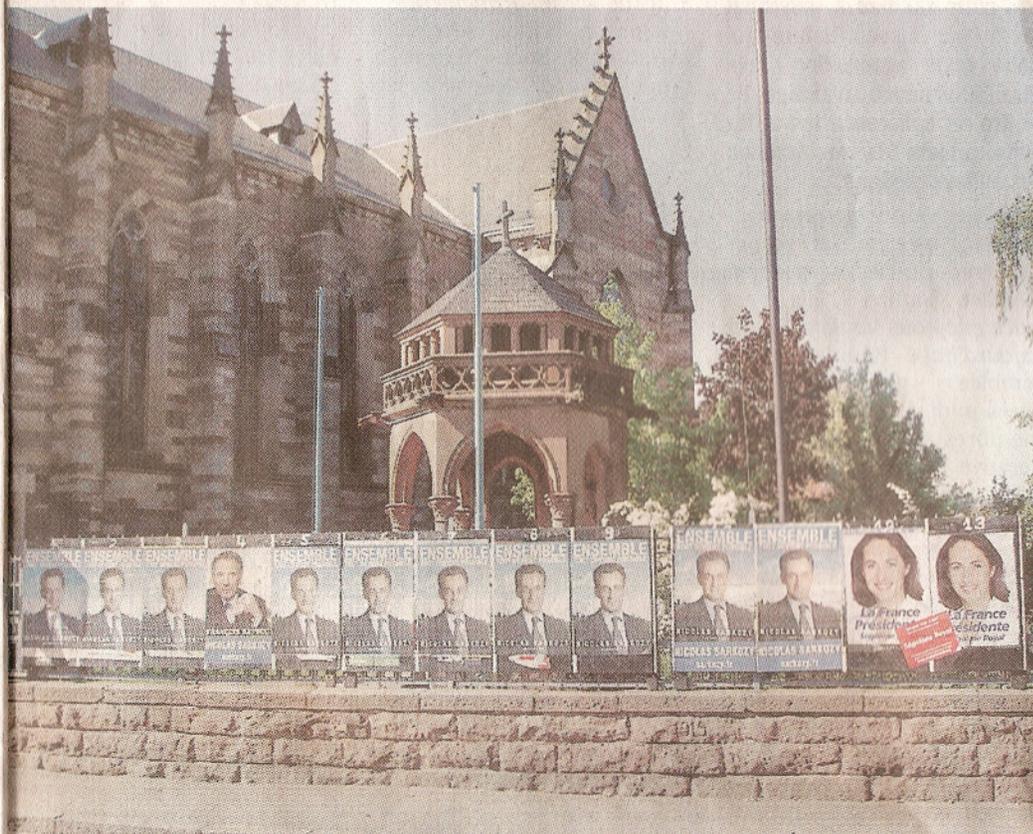
Treize panneaux électoraux avaient été installés devant le bureau de vote de la commune de Heiligenberg, alors qu'il n'y avait que douze candidats. Avant le premier tour, chaque candidat disposait d'un panneau pour son affiche, sauf Nicolas Sarkozy qui en trustait deux. Entre les deux tours, la situation devenait ubuesque. Une affiche rescapée de François Bayrou était prise en tenaille entre dix affiches de Nicolas Sarkozy (bonjour le symbole!), alors que Ségolène Royal avait droit à deux panneaux. Jean-Claude Poirson signala l'anomalie à la mairie dès le lendemain du collage, mais rien n'y fit. La situation est

restée inchangée jusqu'au jour du scrutin.

Jean-Claude Poirson a adressé les photos au Conseil constitutionnel par mail avec ce commentaire: « Si l'abus des colleurs d'affiches sur ces panneaux officiels est en soi une infraction, la mairie, et son premier magistrat, a en charge de veiller à la pluralité et au bon déroulement de cette campagne. Il aurait dû enlever les panneaux superflus ou, à défaut, enlever les affiches de trop ». Il demande, sans trop y croire, l'invalidation du vote de Heiligenberg où Sarkozy a obtenu 296 voix (73,82 %) au second tour.

Jean-Claude Poirson, qui n'a aucun engagement politique et n'adhère à aucun parti, jugerait normal que le Conseil constitutionnel adresse au moins une remontrance au maire et au colleur d'affiches par respect de l'équité entre candidats, des électeurs des différents bords et de la démocratie.

C.K.



Cherchez l'erreur devant l'église de Heiligenberg ? (Photo Jean-Claude Poirson)